



L'ÉCHO DU CHÂTEAU

À DISPOSITION SUR WWW.DARDAGNY.CH

DÉCEMBRE 2020 - N°36



Chers citoyens, chères citoyennes,

Dans mon précédent mot, j'évoquais l'évolution de notre société marquée par l'élection d'une femme à la tête de notre administration, eh bien, aujourd'hui, Dardagny est dirigée par un Exécutif entièrement féminin. Emilienne Hutin Zumbach a prêté serment le 4 novembre devant le Conseil d'État.

Nous lui souhaitons la bienvenue et sommes enchantées de partager avec elle les nombreux défis à mener. Après avoir réaménagé les locaux de la mairie, nous nous sommes penchées sur la réorganisation de notre administration. Un audit externe de nos secrétaires et des magistrats en poste a permis de définir le profil et le taux d'activité du futur recrutement. Cette nouvelle embauche commencera dans le courant de l'année

2021 et permettra de soulager notre secrétariat.

Le Château a également eu droit à un toilettage : les travaux d'entretien (réparation des virevents et contrôle de la toiture) budgétisés lors de la dernière législature, mais dont la réalisation a été retardée en raison de la pandémie, ont été exécutés début novembre.

Le *Mot* de Madame le Maire

Plus léger ! Depuis 5 ans, j'annonce mariage après mariage, que le pianiste polonais Franz Liszt a joué dans la salle des chevaliers. A la fin de ma douzième cérémonie, un jeune homme s'approche de moi, me transmet les félicitations d'usage et y ajoute un « mais » ... J'attends donc, le cœur serré, la suite du « mais » qui tombe brutalement. Le pianiste Franz Liszt n'est pas polonais mais hongrois ! Mon effroi passé, je vérifie cette introduction de cérémonie, transmise de magistrats en magistrats depuis de nombreuses années et bien évidemment, Franz Liszt était hongrois. Comme le disait le corbeau dans la fable de la Fontaine « ...honteux et confus, jura mais un peu tard, qu'on ne l'y reprendrait plus ». Et bien moi non plus ! Je fais la promesse de vérifier, « Googoliser », « Wikipédatiser », valider au préalable toutes les informations que j'aurai à transmettre. Prenez soin de vous et de vos proches et n'oubliez pas de respecter les gestes barrière afin de rester le plus éloignés possible de la Covid-19. Toute l'équipe de la Mairie vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, un joyeux Noël, de magnifiques fêtes de fin d'année, tous nos meilleurs vœux de santé, de bonheur et de joie pour l'année à venir.

Anne Zoller, maire

SOMMAIRE

Le mot de Madame le Maire.....	1
Communications Mairie	2-4
Trois Dames au Château	5
Au temps où le cimetière n'était pas mort	6
Le Lok'al	7-8
Pommes et raisins à l'école	8
Pédibus	9
Concours des villages fleuris ...	10
La chronique du développement durable	11
Ça plane à Malval	12-13
Au Donzelle FC	14
Run Evasion Rhône	15
Calendrier et renseignements utiles	16

La Plaine est à nouveau en chantier

Rampe d'accès à la gare par la route de Challex

La rampe reliant la route de Challex au parking des CFF, accessible aux personnes à mobilité réduite du fait de sa pente douce, sera finalisée au mois de mars. Tous les arbres abattus lors des travaux du P+R et de la rampe seront compensés aux frais des CFF. Pour autant que la météo le permette, les plantations auront lieu en février prochain. Le montant des travaux représente CHF 530'000.- dont CHF 16'000.- pris en charge par les CFF pour la finalisation des travaux côté arrêt de bus.

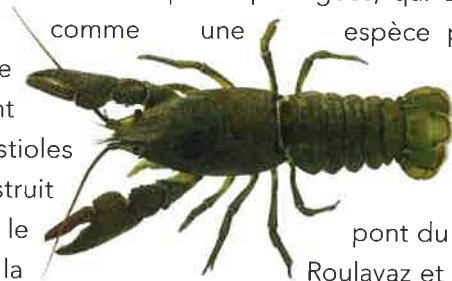
Carrefour de La Plaine

Le projet d'aménagement routier du carrefour de La Plaine, de la route de Challex et du chemin du Rail est bien avancé. Ces travaux vont permettre de rééquilibrer la disproportion existant entre l'espace dévolu à la circulation routière et celui dévolu aux piétons. SIG profite de ce chantier pour remplacer une conduite d'eau et poser un tube pour le réseau électrique. Dans le cadre de ces travaux, le ralentisseur à la hauteur de l'école de La Plaine sera surélevé au maximum autorisé par la loi.

La part financière incombant à la commune de Dardagny est de CHF 150'000.-. Elle comprend la totalité des aménagements de surface du chemin du Rail jusqu'à l'esplanade de la gare CFF.

Barrière aux écrevisses

Les écrevisses à pattes blanches sont des espèces protégées, qui ont élu domicile dans le ruisseau de la Roulavaz. Elles sont considérées comme une espèce patrimoniale « bio-indicatrice », voire une des « espèces phare pour une bonne qualité environnementale ». Des concurrentes, de races américaines, ont envahi l'Allondon et sont porteuses saines d'un virus létal pour nos bestioles autochtones. L'OCAN (Office Cantonal de l'Agriculture et de la Nature) a construit une « barrière aux écrevisses », sur le ruisseau de la Roulavaz, juste sous le pont du chemin de la Côte afin d'empêcher les bêtes américaines de remonter la Roulavaz et de contaminer les crustacés indigènes. Dans le cadre de ces travaux, la commune a demandé à l'Etat de mandater l'entreprise sur place pour réaménager l'éboulement du chemin piétonnier en direction du parking. Cela a été fait, qu'ils en soient ici remerciés.



Zone loisirs, jeux, grill et pétanque

Les travaux d'aménagement de la parcelle communale, à La Plaine, en face de l'EMS sont à l'arrêt. Une demande d'autorisation aurait dû être déposée pour les potagers, le parc à chien et pour l'installation des jeux. La mairie a donc fait stopper les travaux dans l'attente du précieux sésame.



Report des samedis de ski ... en 2022

En raison des incertitudes liées à la situation sanitaire, les trois communes du Mandement ont estimé judicieux de ne pas proposer en cette saison d'hiver 2020-2021 les traditionnelles sorties à la neige. Décision contrainte et forcée mais exceptionnelle !



Prix du Mandement

Ce prix, d'une valeur de CHF 200.-, est décerné au meilleur apprenti ainsi qu'à l'élève d'une filière professionnelle et/ou gymnasiale des communes de Dardagny, Russin et Satigny.

Cette année, deux jeunes de la commune ont vu leur assiduité récompensée : Florian Zwahlen, qui a terminé avec brio son apprentissage d'électricien et Rossi N'Kilankosi, qui a obtenu avec mention sa maturité professionnelle MP2, filière économie et services.

Qu'ils soient ici tous deux chaleureusement félicités !

L'équipe du restaurant scolaire a besoin de renfort

Chaque jour, du lundi au vendredi, ce sont plus de 60 repas qui sont servis aux enfants des écoles par des bénévoles fidèles et dévoués. Avec la crise sanitaire et les quarantaines qui se multiplient ici et là, les bénévoles ne sont pas assez nombreux pour assurer un tournus satisfaisant. Un appel est donc lancé. Toutes les personnes qui ont envie de participer au bien-être de nos chères têtes blondes seront les bienvenues. Le « restosco » se trouve dans les locaux de la salle polyvalente à Dardagny où les bénévoles sont de service de 11h15 à 13h15.

Madame Suzanne Serafini, adjointe au maire de Russin, responsable du restaurant scolaire, donnera suite à toutes les annonces de bénévoles qu'elle recevra, soit par courriel : s.serafini@russin.ch, soit par tel : 022 754 90 00 (mairie de Russin).

Rappel de l'Office cantonal de l'environnement

Les appareils électriques et électroniques ne doivent pas être déposés avec les encombrants lors des collectes porte à porte. Ils doivent être rapportés dans les commerces qui vendent ce type d'appareils, ou repris par eux lors de l'achat d'un nouvel appareil. Ils peuvent aussi être déposés à l'Espace de récupération du nant de Châtillon. S'ils sont encore fonctionnels, ils peuvent être remis à des œuvres caritatives ou revendus en ligne.

La mairie et la commission cantonale consultative en matière de gestion des chiens rappellent à toutes et tous les détenteurs de chiens quelques règles légales fondamentales

Art. 18 LChiens du 18.3.2011 Protection du public, des animaux et de l'environnement

Détenteur

1 Tout détenteur doit prendre les précautions nécessaires afin que son chien ne puisse pas lui échapper, blesser, menacer ou poursuivre le public et les animaux, ni porter préjudice à l'environnement, notamment aux cultures, à la faune et à la flore sauvages.

Art. 39 LChiens Mesures administratives

1 En fonction de la gravité des faits, le département peut prononcer et notifier aux intéressés les mesures suivantes, lesquelles peuvent être cumulées :

- a) l'obligation de suivre des cours d'éducation canine
- b) l'obligation de tenir le chien en laisse dès la sortie du domicile de son détenteur
- c) l'obligation du port de la muselière dès la sortie du chien du domicile de son détenteur
- d) la castration ou la stérilisation du chien
- e) l'interdiction de mettre le chien en contact avec des enfants
- f) l'interdiction de laisser le chien attaché seul et sans surveillance à l'extérieur du domicile de son détenteur
- g) le séquestre provisoire ou définitif du chien .
- h) le refoulement du chien dont le détenteur n'est pas domicilié sur le territoire du canton
- i) l'euthanasie du chien
- j) le retrait de l'autorisation de détenir un chien
- k) l'interdiction de pratiquer l'élevage
- l) le retrait de l'autorisation de pratiquer le commerce de chiens ou l'élevage professionnel
- m) le retrait de l'autorisation d'exercer l'activité de promeneur de chiens
- n) la radiation temporaire ou définitive de la liste des éducateurs canins
- o) l'interdiction de détenir un chien.(4)

Art. 14 RChiens du 27 juillet 2011 Accès autorisés sous condition

Les chiens doivent être tenus en laisse :

- a) dans les localités ainsi que sur les voies publiques ouvertes à la circulation
- b) dans les promenades et quais promenades, jardins et parcs publics, ainsi que dans les emplacements analogues, accessibles au public
- c) à l'Aéroport international de Genève
- d) sur les chemins autorisés dans le site protégé du Moulin-de-Vert
- e) à l'intérieur du périmètre de la réserve d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale, mentionnée à l'article 13, alinéa 1, lettre l; dans la mesure où les objectifs de protection ne sont pas remis en cause, l'office cantonal de l'agriculture et de la nature(7) peut lever ces restrictions en tout ou partie;(3)
- f) en forêt, du 1er avril au 15 juillet, ainsi que lorsque le détenteur ne possède pas la stricte maîtrise de son animal. L'office cantonal de l'agriculture et de la nature(7) peut désigner des secteurs et fixer des conditions, en vue d'assouplir cette obligation;(3)
- g) dans les campings.(4)

Art. 15 RChiens Accès libres

1 Les chiens peuvent être laissés en liberté, sous la maîtrise et la responsabilité de leur détenteur, dans tous les espaces identifiés par le département.

2 Ces espaces sont représentés sur un plan mis à disposition du public auprès du service, de l'office cantonal de l'agriculture et de la nature(7), ainsi que des administrations communales.(3)

3 Les frais d'installation et d'entretien des espaces mis à disposition par des particuliers peuvent être pris en charge par le canton et les communes concernées.

De plus, vu l'incivisme grandissant de la population vis-à-vis de la nature et du travail des agriculteurs, **la loi sur la police rurale du 31.8.2017 et son règlement d'application** prévoient expressément une interdiction faite à ceux qui ne sont pas des ayants droits de pénétrer ou de laisser pénétrer un animal de compagnie sur tout terrain affecté à la production agricole ou à la promotion de la biodiversité quelle que soit sa forme. Les contrevenants sont passibles d'**une amende administrative pouvant s'élever jusqu'à CHF 60'000.-**

Seul le respect de ces règles permet d'assurer la cohabitation harmonieuse avec les nombreux quatre pattes de la commune !

Trois Dames au Château !

La Tour, prends garde, la Tour, prends garde, de te laisser abattre...

Au petit matin de ce jour gris du 4 novembre, le soleil est dans les cœurs : l'Exécutif de la commune est à nouveau au complet suite à la prestation de serment de Emilienne Hutin Zumbach, élue tacitement en remplacement de Christian Darqué, démissionnaire pour raisons de santé. Toutes nos pensées émues vont à celui-ci et nos félicitations chaleureuses à celle-là.

Dardagny devient ainsi la cinquième commune – après Carouge, Cartigny, Confignon et Onex – à accueillir un exécutif entièrement féminin !

Trois femmes, trois parcours éclectiques – scientifique / entrepreneur, vigneronne, juriste - , trois sensibilités qui se complètent, trois personnalités qui se respectent, trois femmes qui sont les élues de toutes et de tous, animées des mêmes valeurs : mettre tout leur soin et leur énergie à faire de Dardagny une commune où il fait bon vivre, tolérante, attentive aux enjeux économiques et à la transition énergétique, à l'écoute des besoins, des préoccupations et des souhaits pour le futur de la commune, gérée par un juste partage des compétences entre l'exécutif et le délibératif.



La législature s'amorce dans un climat général anxieux mais elle s'annonce riche en projets au niveau local. Dépositaire de ces espérances, le nouvel Exécutif s'est mis sans plus attendre à la tâche, les dicastères étant répartis de la manière suivante :

Anne Zoller, outre sa fonction de maire, pilote le dicastère des Finances et celui des Emplacements -Urbanisme. Laure Bovy, adjointe, est en charge des dicastères de la Communication, Développement durable et Social-Culture-Manifestations.

Emilienne Hutin Zumbach, adjointe, est en charge des dicastères Enfance-Jeunesse-Ecole, Entretien et Sécurité. Elles sont assistées du précieux concours du secrétaire général de la commune, Roger Wyss et de celui de la secrétaire de mairie, Sonia Monteiro.

Trois Dames au Château, qui se veulent dignes de la confiance que vous leur avez accordée et qui scandent en cœur :

Nous n'aurons garde, nous n'aurons garde, de nous laisser abattre !

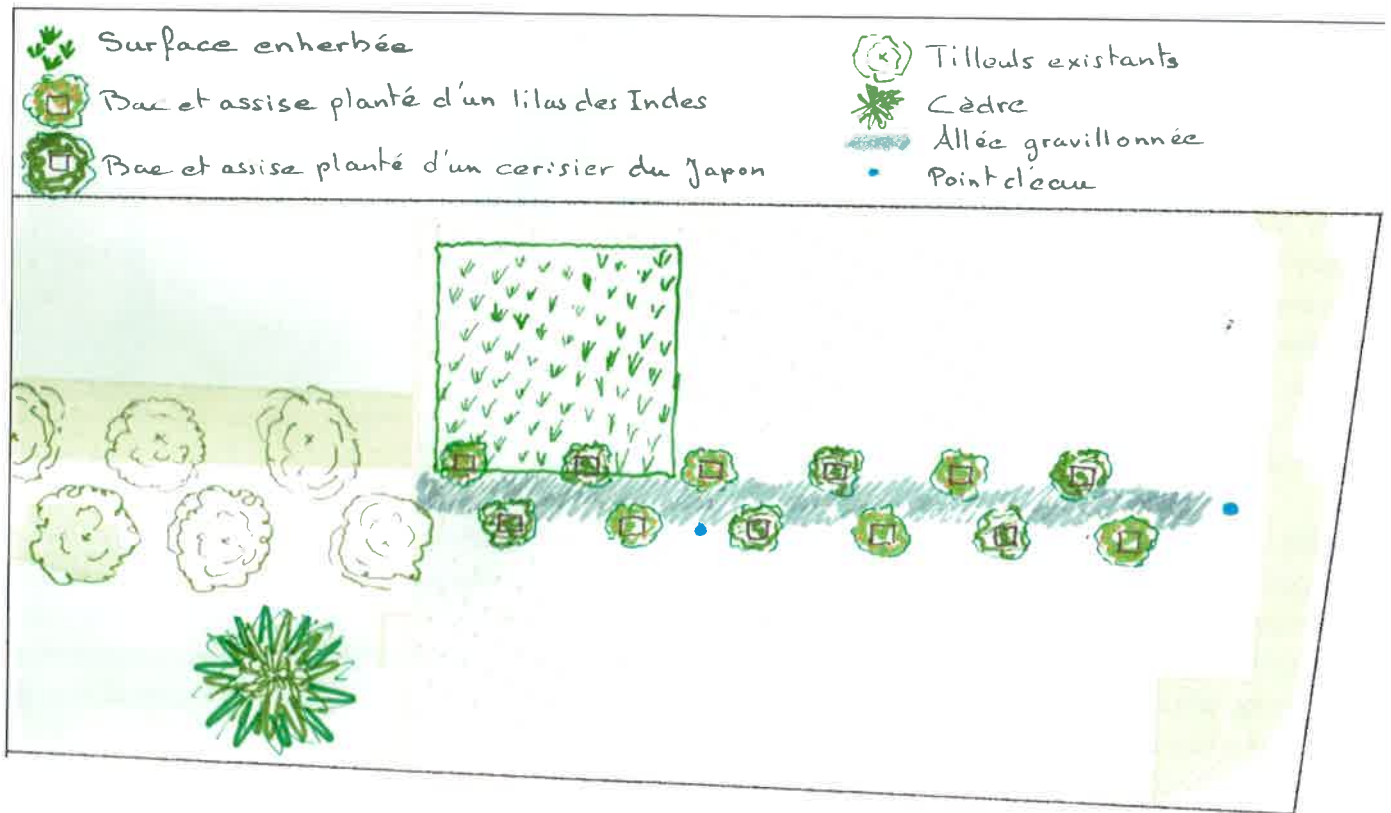
Au temps où le cimetière n'était pas mort,

Laure Bovy

*Cimetière ! Cimetière ! Cimetière ! Morne plaine !
Comme une onde qui bout dans une urne trop pleine,
Dans ton cirque de bois, de feuillages et de croix,
La pâle mort mêlait les souches et les buis arrachés...*

Vous êtes nombreuses et nombreux à vous inquiéter de l'état actuel du cimetière. Vos tracas sont légitimes et ces quelques lignes sont destinées à apaiser vos tourments : les arbres majestueux qui veillaient sur nos morts étaient malades et source de danger. Ils ont dû être abattus en urgence, ce dont vous avez été informés par un avis placardé dans la commune en octobre 2019. Dans la foulée, les buis, victimes de la pyrale du buis, ont subi le même sort.

La commission « Aménagement – Urbanisme » travaille actuellement sur le dossier de réaménagement pour offrir à ce lieu le respect et la sérénité qui s'imposent. S'agissant d'un projet de longue haleine, et conscient que la situation actuelle est totalement insatisfaisante, le Conseil municipal a accepté la proposition de la commission de procéder sans délai à un aménagement provisoire, confié à un entrepreneur paysagiste de la commune. L'idée est de créer une continuation de l'allée des tilleuls en disposant des bacs de 2 types différents en alternance (voir dessin ci-dessous).



Les bacs seront plantés, soit d'un lilas des Indes en cépée (minimum 3 troncs partant du collet de la plante) avec des géranium vivaces au pied, soit des cerisiers du Japon en cépée (minimum 3 troncs partant du collet de la plante) avec des thym au pied. Le choix de ces plantes, permet d'avoir une floraison étalée du printemps à l'automne ainsi que de belles couleurs en automne. S'il n'est pas possible de placer le ou les derniers bacs du fond, l'idée est de les placer à la limite du gravier et de la surface enherbée pour casser le côté rectiligne.

Les plantations ainsi envisagées pourront par la suite être déplacées au gré des besoins de la commune.

Gageons que la réalisation de ce projet mettra du baume sur vos cœurs meurtris.



The Lok'al, s'adapte aux conditions du moment... et ne subsiste que vide.

Gautier Rausis

Pour celles et ceux qui ne le connaissent pas encore, nous sommes heureux de vous présenter, en cette fin d'année, le local des jeunes de notre commune. Bien caché derrière l'école de La Plaine, se trouve en effet un local à l'orthographe singulière et à l'ambiance festive, un lieu pareil à aucun autre dans nos villages c'est : « The Lok'al » !

Qui pour en parler mieux que nos deux généreux animateurs, Maeva et Fiorenzo, à qui nous avons demandé de nous guider et de partager leur expérience malgré la fermeture temporaire des lieux pour les raisons que nous connaissons.

Voici retranscrites leurs réponses à nos questions :

- Maeva, hormis ton activité au Lok'al depuis plusieurs années, tu travailles pour la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle (FASe), peux-tu nous dire quelques mots sur cette institution et ton implication ?

- Effectivement, je travaille au BUPP (Bus Unité Prévention Parcs) qui est une des structures de travailleurs sociaux hors-murs gérée par la FASe depuis maintenant six ans en tant que monitrice.

Actuellement, je suis en cours de rédaction de mon dossier afin d'obtenir mon CFC dans le domaine du travail social.

Je travaille dans la région de Bernex et de la Champagne où j'ouvre des locaux d'accueil libre comme celui de La Plaine, mais je fais aussi des « tournées » qui consistent en quelque sorte à une présence sociale hebdomadaire dans les villages de notre secteur. Mon mandat est d'accompagner mes collègues et faire de notre mieux pour qu'il règne un bon vivre entre les jeunes, les habitants et les commerçants.

Je trouverais d'ailleurs très intéressant d'expérimenter ce genre de prestations dans le Mandement.

- Fiorenzo, en dehors du Lok'al, on a de bonnes chances de te croiser sur le campus de l'HETS (la Haute école de travail social à Genève), comment se passe ta formation et où en es-tu dans ton cursus ?

- En effet, nous pouvons potentiellement nous croiser sur le campus de l'HETS, peut-être moins ces temps-ci en cette période très spéciale...

Je suis actuellement en 3ème et donc dernière année de la formation. Pour le moment elle se passe très bien, même si nous sommes sans cesse en train de nous réadapter aux conditions afin de respecter les mesures ordonnées par le Conseil d'État.

- En temps normal, une douzaine de jeunes fréquentent notre Lok'al chaque week-end, comment décririez-vous votre mission/relation avec eux ? Que représente ce lieu pour ces adolescents ? Que viennent-ils y chercher ?

- Avant tout, comme plusieurs structures sociales pour jeunes, c'est un accueil libre, donc tout jeune qui souhaiterait venir est le bienvenu.

Notre mission est d'accueillir les jeunes qui viennent au Lok'al, d'être à l'écoute de ces derniers, de leurs proposer des activités ainsi que d'être attentifs à leurs besoins. En ce qui concerne le réel, bien évidemment nous tentons d'appliquer au mieux ce qui est inscrit dans le règlement ainsi que dans la charte du Lok'al. Cependant, il n'est pas évident de créer du lien avec des jeunes que nous voyons qu'une, voire deux fois par semaine sur une durée de trois heures par ouverture. De ce fait, nous composons avec les moyens du bord et tâchons d'offrir un accompagnement optimal aux jeunes qui fréquentent notre local.

Si nous devons répondre à leur place, nous pensons que les jeunes qui viennent au LOK'AL cherchent un lieu où ils peuvent se réunir avec d'autres jeunes en dehors du cadre scolaire et passer un bon moment. Nous pensons également que ce lieu est perçu par les jeunes comme endroit de divertissement qui permet d'oublier toute pression externe (parents, école, etc...). Afin d'avoir une réponse plus adéquate, nous pensons qu'il faudrait poser la question directement aux jeunes.

- J'imagine que chaque maison de quartier ou local de jeunes possède une ambiance particulière. Selon vous, qu'est-ce qui rend « The Lok'al » différent d'autre structure de ce type à Genève ou ailleurs ?

- Le contexte géographique rend déjà différent ce Lok'al vis-à-vis des autres structures. De plus, il n'est pas régi par la FASE. Nous sommes les seules structures de ce type dans cette situation.

Concernant l'ambiance, réouverture des locaux d'interroger les jeunes fréquenter divers lieux est très bonne.

- Certains jeunes de douze ans et peuvent 4 ans, jusqu'à leurs 17 passent les relations avec le navire ? Est-ce que qu'ils y accompagnent les petites sœurs ou petits frères ?



l'idéal serait, lors de la que l'on espère prochaine, qui ont eu l'occasion de de ce type-là. En général, elle

commencent à venir dès l'âge fréquenter le Lok'al pendant ans révolus. Comment se les « grands » qui ont quitté vous gardez contact ? Est-ce

- En effet, nous gardons contact avec certain(e)s, quand nous les croisons ou bien quand ils reviennent au Lok'al nous dire « bonjour ». Cependant, Maeva qui n'habite pas loin a plus de chance de croiser les jeunes qui fréquentaient le lieu.

Nous accueillons également les petits frères et petites sœurs des jeunes qui ont « quitté le navire ».

Un très grand merci à nos deux animateurs pour leur motivation à faire vivre ce lieu pour nos jeunes. Un merci tout particulier en cette année 2020 qui a demandé une véritable capacité d'adaptation et de résilience.

Journées du raisin et de la pomme dans les écoles



Silvine Beucler, vice-présidente

Malgré la crise sanitaire, l'Association des Parents d'Elèves (APE) reste active. Elle a organisé cet automne les journées du raisin et de la pomme dans les écoles de Russin, Dardagny et La Plaine.

Des vigneron locaux ont donné du raisin que l'APE a soigneusement lavé et coupé afin que les enfants puissent le manger lors de leur récréation du matin du 1er octobre.

Lors de leur pause du 29 octobre, les enfants ont eu l'occasion de savourer des pommes locales.

Depuis plusieurs années déjà, l'infirmière scolaire informe les enfants concernant la manière de s'alimenter sainement lors des repas et des goûters. L'objectif de ces actions est non de permettre aux enfants de manger des produits de leur région et de leur transmettre de meilleures habitudes alimentaires pour favoriser une bonne santé.

L'APE souhaite remercier les vigneronns suivants : Domaine Dugerdil, Domaine Les Hutins, Domaine des Crêts-Malval pour leurs généreux dons de raisins ainsi que la famille Porchet pour les pommes.
Une pomme chaque jour éloigne le médecin !

L'habituel troc d'automne n'a malheureusement pas pu avoir lieu à cause de la crise sanitaire. L'APE espère pouvoir l'organiser à nouveau au printemps prochain et reprendre ses activités traditionnelles au plus vite.

« Pedibus »

Gaëlle Rothlisberger Couillaud et Sandra Moreira Rausis

La journée internationale à pied à l'école du 18 septembre dernier, nous a motivées à mettre en place une ligne Pedibus pour les enfants de Dardagny scolarisés à La Plaine, avec le soutien de l'Association des parents d'élèves.

Cette ligne Pedibus débute au Château de Dardagny, s'arrête au Tilleul et continue par le magnifique plateau de la Donzelle pour rejoindre finalement l'école de La Plaine.



Cette expérience est très positive. Les enfants sont enthousiastes et nous avons même le plaisir d'avoir des parents qui nous accompagnent dans cette belle balade matinale.

L'engouement chez les enfants de Dardagny pour cette aventure nous incite à encourager d'autres parents à prendre cette initiative pour les enfants de Russin et de La Plaine.

Vive l'école à pied !



Informations pratiques :

Arrêts : départ 7h30 au Château, puis 7h35 au Tilleul

Dates : 14 et 28 janvier, 11 et 25 février, 11 et 25 mars, 15 et 29 avril, 30 mai, 3 et 24 juin

www.pedibus-geneve.ch

Paysannes et pompiers réussissent leurs bacs.

Gabriella Robert



Chaque année la Société Romande des Amis des Roses et de l'Horticulture (SRARH) organise un concours floral intercommunal.

Comme toutes les années, à la mi-mai, le groupe des Paysannes et Femmes Rurales de Dardagny et les pompiers se réunissent le temps d'une journée fort sympathique, pour planter les fleurs de notre commune dans des bacs qui sont ensuite placés à différents endroits des villages et hameaux.

Un planning est organisé avec les membres du groupe afin d'arroser, nettoyer et entretenir ces fleurs durant tout l'été jusqu'au mois d'octobre.

Ce travail constant et minutieux réalisé avec plaisir par nos paysannes et femmes rurales, a porté ses fruits - je devrais plutôt dire ses fleurs ! La commune de Dardagny a remporté en 2018 le 3ème prix dans la catégorie - commune de 1501 à 3000 habitants- avec la fontaine du chemin de la Côte. En 2019, C'était le 2ème prix avec celle de la Plaine et en 2020, le 3ème prix avec la fontaine de la route du Mandement.

Merci à toutes ces « abeilles » pour leur travail bien récompensé !





Haies vivantes

Le rouge-gorge, le hérisson, le lézard vert ou le lièvre brun, entre autres, partagent un point commun auquel on ne pense pas tout de suite. Outre celui de leur présence discrète dans notre région, ils sont sensibles à nos progrès d'aménagement en matière d'espaces verts, publics ou privés, et particulièrement en ce qui concerne les haies.

Pour autant que ces étroites étendues d'arbustes, taillis et autres bosquets ne souffrent pas de tailles inopportunes et soient composées d'essences indigènes variées, elles remplissent une fonction, non seulement ornementale, mais aussi et surtout écologique. Nombreuses sont les espèces d'oiseaux, de mammifères, de reptiles, sans oublier les insectes et les amphibiens qui s'y déplacent à couvert, y trouvent refuge, nourriture et sites de reproduction, de nidification, voire d'hivernage.

Contrairement à un « mur végétal » d'une variété unique, une haie mélangée et indigène offre une grande variété de couleurs, de formes, de fleurs et de fruits. Elle constitue de ce fait une structure favorable à la biodiversité et plus résistante aux maladies, car composée de plantes adaptées aux conditions locales. Son entretien s'en trouve par conséquent facilité.

Dans l'idéal, il faut envisager dès la plantation, de nombreuses variétés en incluant un tiers d'épineux, des plantes mellifères (produisant du nectar, nécessaire aux abeilles pour le miel), des arbustes à fruits et baies pour la faune ainsi que quelques tas de pierres et de branches. Le tout dans une joyeuse irrégularité.

Le lieu d'implantation, en bordure de parcs, de voies publiques, de jardins ou d'espaces de cultures, devra faire l'objet d'une étude de la qualité du sol, de l'ensoleillement et de l'objectif poursuivi. Ceci permettra d'assurer au mieux la croissance saine de la haie et son rôle de gardien de nos furtifs visiteurs.

De nombreuses informations à ce sujet sont disponibles sur le site de l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature (OCAN) – Service de la biodiversité ; en particulier la précieuse Charte des jardins - www.ge.ch/document/nature-fiches-charte-jardins.

Consultez le Manifeste pour la nature et le paysage de Genève : www.pnpge.ch



Malval, ça plane pour moi !

Jean-Jacques Bodenmann

Du côté de Malval, au bout du chemin des Harnaz, quelques dizaines de mètres avant la borne frontière 146, se situent le terrain et les locaux de l'Acro Model Club Genève. Comme but de balade pédestre ou cycliste, vous rejoignez ainsi un des groupes de passionnés d'aéromodélisme du canton qui aiment concevoir, construire, ainsi que piloter des modèles radiocommandés. Si les modèles réduits volent au-dessus de vos têtes, allez observer le magnifique ballet aérien que nous offrent ces pilotes de la zone protégée par des filets, à l'écart du terrain de décollage et d'atterrissage. Un régal de diversité de modèles d'avions à hélices, à réaction, d'hélicoptères, de planeurs et autres objets volants vous seront présentés par les membres de l'association propriétaire du site.





La dextérité et la précision de ces pilotes aux pieds sur terre ferme m'ont toujours impressionné lors de mes vols en planeur dans les Alpes. Je rencontre notamment en Vallée-verte, au Semnoz ou ailleurs leurs engins téléguidés utilisant les mêmes courants ascendants que moi. Bref le vol n'est pas tout. L'art de construire, de régler, d'apprendre une multitude de techniques pour présenter un tel spectacle méritent le respect. J'ai croisé plusieurs pilotes de planeur qui ont commencé par cette activité et qui restent fidèles à l'esprit de ce loisir captivant. Le club fait partie de la Fédération Suisse d'Aéromodélisme et développe de nouvelles compétences.

L'organisation cette année au mois d'octobre du Championnat Suisse F5J témoigne du dynamisme des membres de l'association. Une visite du site internet www.amc-geneve.ch ou sur www.dardagny.ch rubrique sport vous familiarisera avec cette activité en plus des échanges chaleureux que vous pourrez entretenir avec les pilotes. Je remercie Messieurs Louis Pasini et Michel Marti de m'avoir renseigné sur leur activité et raconté de nombreuses anecdotes.

Coup d'envoi pour le terrain synthétique

Pierre-Yves Zumbach



Journée historique pour le FC Donzelle ! Le terrain synthétique tant attendu a été « livré » mercredi 11 novembre. En raison de la pandémie une inauguration en grande pompe n'a pas pu avoir lieu, mais qu'à cela ne tienne, Philippe, Jacques et Marcel, trois figures de notre histoire étaient là. C'est donc bien eux qui ont ouvert le terrain que les enfants de notre école de foot se sont fait un plaisir de fouler, quel beau symbole ! Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies dans ce projet. Nous reviendrons dans le prochain numéro pour vous parler des travaux du stade.



Run Evasion Rhône

Laure Vanoncini

Connaissez-vous la Run Evasion Rhône (RER) ? Il s'agit d'une course de plusieurs formats sur les berges du Rhône, aux abords des réserves naturelles, le long des étangs de Cartigny et de Russin et dans les coteaux de Dardagny : 24 km solo ou relais, 15 km walking, 8 km free.

Cette course a lieu deux fois par an, au printemps et à l'automne. Malgré les conditions particulières et les contraintes sanitaires en vigueur, l'édition du 11 octobre 2020 a pu avoir lieu.

Bravo à tous les participants !

Réservez déjà votre dimanche 13 mars 2021, pour venir courir ou marcher sur un des parcours, ou juste pour encourager les participants © Plus d'informations : www.run-evasion-rhone.ch



Calendrier

Fermeture pendant les fêtes de fin d'année

Mairie : du jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 1 janvier 2021

Vacances scolaires

Fin d'année: du jeudi 24 décembre 2020 au vendredi 8 janvier 2021

Février: du lundi 15 février au vendredi 19 février 2021

Pâques: du jeudi 1er avril au vendredi 9 avril 2021

Vacances d'été: du lundi 5 juillet au vendredi 27 août 2021

The Lo'kal à La Plaine Voir vacances scolaires

Travaux de déneigement

Les routes et chemins doivent disposer d'une largeur minimale de 5m pour permettre le passage des engins de déneigement.

Merci pour votre collaboration !

Marques de contrôle pour chiens 2021

En vente à la mairie dès la rentrée 2021

Levées des objets encombrants 2021

Mercredis 10 février - 14 avril - 9 juin - 11 août - 13 octobre - 15 décembre

Passage du Bibliobus 2021

Dardagny, cour du château 14h00 - 15h30

La Plaine, parking route de La Donzelle 16h00 - 17h00

19 janvier - 16 février - 16 mars - 13 avril - 11 mai - 8 juin - 6 juillet -

31 août - 28 septembre - 26 octobre - 23 novembre - 21 décembre

Samedis à la neige

Annulation des sorties pour la saison 2021.

Traditionnelle « Raclette des Aînés » servie par le Conseil

Municipal : reportée en raison de la crise sanitaire.

En raison de la pandémie, les éventuelles manifestations à venir ne sont pas annoncées par manque de certitude de pouvoir les maintenir. Nous vous invitons à consulter régulièrement le site de la commune où les manifestations confirmées seront communiquées.

Renseignements utiles

Mairie de Dardagny

Route du Mandement 520 | 1283 Dardagny

022 754 12 30 | info@dardagny.ch | www.dardagny.ch

Horaires:

Lundi-mardi-jeudi-vendredi de 8h00 à 11h45.

Mercredi matin et les après-midis sur rendez-vous.

Actuellement en raison de la pandémie, l'accès à la mairie se fait uniquement sur rendez-vous.

Etat civil du Mandement à Meyrin

Mairie de Meyrin | 022 782 82 82

La Poste - Satigny

Horaires du Lundi au vendredi:

8h à 12h - 15h à 18h

Samedi: 8h30 à 11h

Déchets

Espace récupération du Nant-de-Châtillon

Chemin des Communaux 40 | 1233 Bernex

Info-Service 022 546 76 00

Horaires standard (mars à octobre)

Lundi fermé

Du mardi au vendredi: 15h à 19h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis.

Horaires d'hiver (novembre à février)

Lundi: fermé

Du mardi au vendredi: 14h à 17h

Samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 17h

Sauf pour les jours fériés tombant sur des lundis

et exceptés le 25 décembre et le 1er janvier.

Gendarmerie de Blandonnet

022 427 93 21 | Urgences: 117

Service du feu

Urgences: 118

PYTHON SECURITE sàrl

En cas de nuisances ou dérangements

022 300 44 45 | 24h sur 24

Plage de Dardagny

Info-service | 022 546 76 00

EMS de La Plaine

022 754 96 96

Centre d'action sociale de Meyrin (CAS)

Rue des Vernes 20 | 1217 Meyrin | 022 420 65 30

Horaires: 8h30-12h00 et 13h30-16h30

Fermé le mardi matin

Association pour l'accueil familial de jour

Meyrin-Vernier-Mandement

Ch. J-Ph. de Sauvage 27 | 1219 Châteline

Lu - Ve 8h-12h | 13h-17h

022 782 43 26 - information@afjmvm.ch

<http://afjmvm.accueilmfamilial-geneve.ch>

Paroisse protestante du Mandement

Secrétariat à Satigny: Tél. 022 753 16 30

Horaires: lundi de 13h00 à 17h00 et jeudi de 8h30

à 12h00 et de 13h00 à 17h00

secretariat.mandement@protestant.ch

www.protestant.ch/direct/mandement

Paroisse catholique du Mandement

Route de La Gare 17 | 1242 Satigny

Conseil de paroisse

Pierre Descloux, Président 022 753 12 03

Impressum

Journal édité par l'administration communale

Rédaction: Commission Communication

Impression: Moléson Impressions

Tirage: 775 exemplaires imprimés sur papier 100% recyclé avec des encres bio végétales et sans cobalt

Prochaine parution mars 2021

Photo première page: Laure Vanoncini

Délai rédactionnel: 15 février 2021